Quand la Ville demande à un employé de justifier sa religion

28/02/2008 à 10h05

La religion fait des vagues au service des égouts de Paris. Selon le Bondy Blog, un employé a été sommé de justifier de sa religion pour s'absenter à l'occasion de l'Aïd-el-Kébir. Le chef de l'atelier du Trocadéro a dû faire face, le 18 décembre 2007, à treize demandes de congés parmi les dix-huit égoutiers de son service pour le lendemain, jour de l'Aïd.

« En vertu de l'obligation de service public, il fallait au minimum que la moitié des agents soient présents », justifie François Dagnaud, l'adjoint au maire de Paris en charge des Ressources humaines. Soupçonnant la mauvaise foi de certains agents – seulement trois avaient demandé ce jour l'année précédente -, le chef du service a réclamé « une attestation de participation à une cérémonie religieuse à un agent, et a décompté une journée de congés payés à tous les absents, ce qui est maladroit », poursuit l'élu. D'après le Bondy Blog, « une dizaine de non-musulmans se seraient déclarés musulmans » afin de profiter d'une « autorisation d'absence » accordée dans la fonction publique pour certaines fêtes religieuses.